

CONSEIL MUNICIPAL DU DIMANCHE 22 MARS 2026

Secrétariat des Assemblées

Date d'affichage : 23 mars 2026

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU DIMANCHE 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 10 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire sortant, s'est réuni à la salle Polyvalente, sis avenue Emile Cazelle, à Saint-Gilles.

Présents : Eddy VALADIER, Dominique TUDELA, Benjamin GUIDI, Géraldine BREUIL, Frédéric BRUNEL, Delphine PERRET, Amarez BONGHO, Annabel SANTUCCI, Alain VULTAGGIO, Berta PEREZ, Sylvain GONFIANTINI, Sylvie AJMO-BOOT, Cédric VIDAL-BERENGUEL, Vanessa ROUSSEL-SEVILLA, Alexandre MICHEL, Brigitte SALAMA, Robin BOULAIRE, Nadia ARCHIMBAUD, Christophe CONTASTIN, Marianne GORNI, Serge GILLI, Marie-Ange GRONDIN, Grégory BLANC, Julie FERNANDEZ, Bruno VIGUE, Lauris PAUL, Alain LECLERC, Stephanie ALCON, Joseph GANDOLFO, Catherine HARTMANN, Jean-Pierre GARCIA, Marina SIDO, Paul GABRIEL.

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte

Celui-ci cède la présidence au Doyen d'âge Monsieur Jean-Pierre GARCIA.

Monsieur Robin BOULAIRE désigné secrétaire, prend place au Bureau.

Monsieur Paul GABRIEL et Madame Marianne GORNI sont désignés assesseurs.

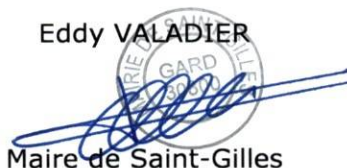
* * * * *

<p>1</p>	<p>Délibération relative à l'élection du Maire</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : Jean-Pierre GARCIA, Doyen d'âge</p> <p>Après appel des candidatures à l'élection du Maire, seul Monsieur Eddy VALADIER se porte candidat.</p> <p>Il est procédé au vote.</p> <p>Après dépouillement le résultat est le suivant :</p> <p>Nombre de suffrages exprimés : 33 Vote blanc :1 Monsieur Eddy VALADIER : 32 voix</p> <p>Monsieur Eddy VALADIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.</p>
<p>2</p>	<p>Délibération relative à la création des postes d'Adjoints</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER</p> <p>Monsieur Le Maire propose 9 postes d'adjoints au Maire.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.</p>
<p>3</p>	<p>Délibération relative à l'élection des Adjoints</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER</p> <p>Après appel des candidatures à l'élection des adjoints, une seule liste se porte candidate menée par Madame Dominique TUDELA.</p> <p>Il est procédé au vote.</p> <p>Après dépouillement, le résultat est le suivant :</p> <p>Nombre de suffrages exprimés :33 Bulletin blanc :1 Liste de Dominique TUDELA :32 voix</p> <p>A la majorité absolue sont proclamés adjoints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Dominique TUDELA, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Geraldine BREUIL, Monsieur Frederic BRUNEL, Madame Delphine PERRET, Monsieur Amarez BONGHO, Madame Annabel SANTUCCI, Monsieur Alain VULTAGGIO et Madame Berta PEREZ.
<p>4</p>	<p>Lecture de la Charte des élus</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER</p> <p>Monsieur Le Maire procède à la lecture de la charte des élus.</p>

5	Délibération fixant les conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) <u>Rapporteur</u> : Eddy VALADIER ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La séance du Conseil Municipal est close à 11h20

Eddy VALADIER



Maire de Saint-Gilles